

Luxembourg, le 11 juin 2018

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement:

« Lors d'actions de nettoyage des cours d'eau nationaux, une pollution importante et intentionnelle, notamment en termes de déchets solides, est régulièrement constatée.

De plus, la presse a dernièrement relayé à plusieurs reprises des cas de pollution chimique d'un cours d'eau.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement :

- Le ministère établit-il des statistiques quant à la pollution des cours d'eau, repartis par type et quantité ? Dans l'affirmative, Madame la Ministre peut-elle nous fournir ces statistiques ?*
- Le cas échéant, quels sont les cours d'eau les plus pollués ?*
- Qui est responsable de l'entretien des cours d'eau nationaux ?*
- Existe-t-il des actions annuelles de nettoyage des cours d'eau, organisées par le ministère ? Dans la négative, Madame la Ministre juge-t-elle opportun d'en organiser ?*
- Existe-t-il un plan d'action afin de lutter contre le « littering » des cours d'eau ? Dans la négative, Madame la Ministre juge-t-elle appropriée l'élaboration d'un tel plan d'action ? »*

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

Max HAHN
Député

Claude LAMBERTY
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu